

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Vers une expérience mémorable au Cœur de la Montérégie

- DÉVOILEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PISTE CYCLABLE RÉGIONALE -

Saint-Césaire, le 22 août 2017 – C'est à la halte de la piste cyclable La Route des Champs que le comité technique du Plan de développement du réseau cyclable régional de la MRC de Rouville dévoilait aujourd'hui les grandes orientations du plan pour les années 2018 à 2020.

L'engagement de la MRC de Rouville

Au cours des derniers mois, la MRC de Rouville a entamé un travail de longue haleine afin de déterminer ses priorités d'actions en matière de vélo et de développement du territoire. La Piste cyclable La Route des Champs était donc au cœur de ces questionnements. Le plan de développement du réseau cyclable régional 2018-2020 propose ainsi diverses recommandations favorisant notamment l'essor du cyclotourisme, l'attractivité du territoire ainsi que le développement économique de la région.

Les recommandations

Dans un premier temps, la MRC de Rouville désire reconnaître un tracé définitif pour La Route des Champs, de façon à ce qu'elle emprunte l'emprise ferroviaire à partir de la piste du canal de Chambly jusqu'au chemin de la Grande Ligne à Saint-Paul-d'Abbotsford. Pour faciliter l'accès à tous, la piste se doit d'être asphaltée tout au long de son parcours. On suggère également dans le Plan de développement de relier les municipalités limitrophes qui sont isolées de la piste de façon à donner accès à l'ensemble de la population au réseau cyclable régional. « Cela permettra de créer des ramifications vers d'autres pistes cyclables existantes et de donner accès aux commerces des municipalités afin de favoriser leur potentiel touristique » a d'ailleurs mentionné à ce propos M. Robert Vynke, maire de Saint-Paul-d'Abbotsford et leader politique siégeant au comité technique du Plan de développement du réseau cyclable régional.

Il est également question de faire de la piste cyclable régionale un lieu unique en implantant de la végétation stimulant les sens en bordure du réseau de façon à créer un véritable « jardin botanique linéaire ». Ce sera l'occasion d'y greffer des panneaux d'interprétation ainsi qu'une programmation complémentaire créant une ambiance particulière sur la piste cyclable La Route des Champs. L'objectif est d'y trouver une valeur ajoutée en cohérence avec le milieu rural de la MRC de Rouville.

L'essor du cyclotourisme

Au cours des dernières années, les statistiques québécoises démontrent que la pratique du cyclotourisme connaît un bel essor. On compte environ 4,2 millions de cyclistes au Québec, soit 52% de la population. Une étude réalisée par la Chaire de Tourisme Transat tenue en 2014 évalue les retombées économiques de l'industrie du vélo à 1,2 milliard de dollars répartis en deux grands blocs : 500 millions pour le marché et 700 millions pour le tourisme. On évalue également à 1,6 million de nuitées générées par le cyclotourisme. La présence de réseaux cyclables de qualité est donc devenue sans contredit un facteur d'attraction pour les résidents cherchant une qualité de vie à proximité de leur résidence.

« La popularité du vélo ne dément pas et la MRC de Rouville compte bien faire de son réseau cyclable régional un lieu de rassemblement, favorisant l'essor économique et touristique de la région » affirme M. Jacques Ladouceur, préfet de la MRC de Rouville. « Le plan de développement du réseau cyclable régional 2018-2020 présente une vision commune pour les huit municipalités du territoire et permet d'envisager une belle collaboration pour le développement de notre région. De plus, avec ce dernier, nous espérons que les efforts, déjà consentis et à venir, nous permettront enfin d'obtenir la reconnaissance de la Route des Champs comme tronçon de la Route Verte.» conclut par ailleurs le préfet.

Rappelons que la piste cyclable La Route des Champs relie présentement Chambly à Granby en passant par Richelieu jusqu'à Saint-Paul-d'Abbotsford. L'itinéraire de 40 km est asphalté sur près des deux tiers, le reste étant en poussière de roche. Les gens peuvent se présenter à la halte d'accueil et d'information de Saint-Césaire situé au 1430, rue Notre-Dame, pour consulter les trajets et obtenir plus d'information sur les attraits touristiques de la région. Il est également possible de consulter le site internet de Tourisme au Cœur de la Montérégie pour consulter les cartes de chacune des municipalités que traverse le réseau cyclable au www.tourismecoeurmonteregie.ca.

- 30 -

Source :

Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
450-460-2127 poste 328
gdesautels@mrcrouville.qc.ca

Information :

Mélanie Dubuc
Coordonnatrice aux activités touristiques
450-460-2127 poste 326
mdubuc@mrcrouville.qc.ca